

**Le projet de la cité de la musique  
LA CITÉ DE LA MUSIQUE, UN PROJET AMBITIEUX ET FÉDÉRATEUR**

**LE PROJET DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE**

Cette Cité de la Musique baptisée « Simone Veil », d'une surface totale de 3 500 m<sup>2</sup>, comprendra un grand auditorium pouvant accueillir 300 personnes ainsi qu'une salle de concert.

Elle regroupera l'Harmonie et le Conservatoire. Elle offrira également à tous les habitants un établissement avec un enseignement et des équipements de grande qualité, ouvert à toutes les pratiques musicales.

Comme le reste des grands projets, la Cité de la Musique est construite en adéquation avec son environnement. Elle comprendra une aire gazonnée parsemée de nombreuses plantations, d'arbres de hautes tailles et un toit végétalisé. Les travaux ont été subventionnés par la Région et le Département.

Les travaux ont commencé le 29 mai 2023 pour une ouverture début 2025

110 places seront disponibles au total, 97 places dans un parking souterrain et 13 places extérieures. Tout sera mis en place pour réduire la gêne occasionnée auprès des riverains

Un projet fédérateur d'envergure pour tout le Pays de Meaux, qui offrira à tous les amoureux de la musique un enseignement et des équipements de grande qualité.

La Cité de la Musique Simone-Veil aura une dimension environnementale importante, tant au niveau de sa construction que des aménagements intérieurs et extérieurs.



**INFO +**

3500 M<sup>2</sup> de surface, un auditorium de 300 places, 110 places de stationnement